109 9605

CORPS LÉGISLATIF.

FRC 2.9605

# CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 11336

Séance du 16 prairial, an IV.

*A la lecture du message du Directoire exécutif sur la vente des biens des religieux dans la Belgique*, DEFERMON, *au nom de la Commission des finances.*

CITOYENS REPRÉSENTANS,

LE message dont vous venez d'entendre la lecture, est une preuve convaincante de l'empressement du Directoire exécutif à seconder vos vues sur l'aliénation des domaines nationaux. Il gémit avec nous du discrédit que la perfidie de l'agiotage fait éprouver au mandat; mais il espère avec nous mettre des bornes à ce fléau, en prenant toutes les mesures propres à assurer l'exécution de vos lois.

Nous sommes tous assaillis des rapports mensongers que la malignité invente : hier encore on répandoit que l'échange n'auroit pas lieu. Votre commission, sans croire à ces rapports, crut cependant devoir s'assurer qu'aucun obstacle ne pouvoit le retarder, et le ministre des finances lui donna les détails les plus satisfaisans.

Cent trente-six bureaux d'échange sont ouverts depuis neuf heures à Paris, un à Franciade, et un autre au Bourg-Egalité, et sur ce point la malveillance ne peut plus s'exercer.

On s'est demandé comment le mandat se discréditoit, lorsqu'on annonçoit de tous les départemens un concours de soumissions qui devoient le faire rechercher. On a élevé des doutes sur la vérité des consignations : le Directoire exécutif a fait faire des vérifications extraordinaires chez les receveurs, et plusieurs ont été convaincus d'avoir abusé de leur ministère. Un receveur à Paris, deux à Bordeaux, sont déja destitués et dénoncés aux tribunaux pour être jugés.

Cette surveillance sévère ne peut manquer de produire son effet en faveur du mandat. Combien ne sont pas coupables ces fonctionnaires qui ont non seulement privé le trésor public d'une prompte rentrée des mandats, mais encore par leur crime ont concouru à discréditer les mandats !

On a allégué que le gouvernement, loin de faciliter les ventes, cherchoit à les entraver ; et une difficulté élevée sur la vente des presbytères avoit favorisé cette allégation : mais aussitôt que le ministre des finances a été instruit que le Corps législatif avoit voulu laisser cette espèce de biens parmi ceux susceptibles d'aliénation, il en a prévenu les corps administratifs, et les soumissions n'éprouveront plus de difficultés.

Il ne faut pas se dissimuler que l'exécution de la loi du 28 ventôse fait naître une foule de questions sur lesquelles les corps administratifs croient devoir consulter le ministre ; et quelque zèle, quelque dévouement qu'il mette à remplir ses fonctions, il est impossible qu'il réponde à tout aussi promptement qu'on le voudroit. Cependant les ventes sont ouvertes dans presque tous les

départemens, et les contrats d'aliénation se passent successivement. C'est par ces faits que le gouvernement répond à ceux qui répandent qu'il a donné ordre d'arrêter les ventes, et qu'il fera retenir les consignations en paiement de l'emprunt forcé.

Les aliénations sont sans doute de grands sacrifices en faveur des porteurs de mandats; mais aussi les mandats vous ont-ils rendu de grands services : sans eux l'armée d'Italie auroit-elle pu agir ? et aujourd'hui elle les échange contre l'or de nos ennemis. Déja plusieurs millions de contributions viennent d'Italie aider diverses parties du service public. Combien donc les ennemis de la France doivent détester ces mandats !

Mais comment croire que des Français contribuent à avilir cette monnoie, qui a pour gage des propriétés placées sous le plus beau ciel et protégées par un gouvernement libre ? Comment, lorsque ce gouvernement prouve tout-à la-fois, et aux ennemis du dehors qu'il est invincible, et aux conspirateurs de l'intérieur qu'il est inébranlable, peuvent-ils encore affecter et répandre des inquiétudes sur la validité du gage ? Qu'ils aillent dans la Vendée, ils en verront les habitans reprenant paisiblement leurs cultures : qu'ils aillent dans les départemens infestés trop long-temps par les chouans; les cultivateurs déposent des armes qu'ils ne veulent plus employer contre leur patrie, et livrent les hommes atroces qui les avoient trompés : les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, approvisionnées de manière à pouvoir attendre la récolte, présentent à nos ennemis un front redoutable, et peut-être déja ont soutenu par de nouveaux triomphes la gloire qu'elles se sont acquise : enfin, les victoires de l'armée d'Italie, la sagesse avec laquelle son général les met à profit, contribuent non seulement à la gloire, mais à la richesse de la République.

Qu'ils jettent leurs regards sur l'intérieur, ils vous verront occupés d'organiser toutes les parties de la législation, d'établir les contributions d'une manière utile au trésor public, et propre à assurer un salaire raisonnable aux fonctionnaires publics ; ils verront régner

entre le Corps législatif et le Directoire exécutif cette union qui fait la force commune, ce concert qui prépare et assure les succès; enfin, il est impossible qu'ils ne voient pas que, malgré leur haine contre la révolution française, nos ennemis n'ont de ressource que dans la paix, et que la paix aura bientôt réparé les maux qu'ont entraînés les crises révolutionnaires.

Que tout Français attaché à sa patrie, ou seulement à ses propres intérêts, s'empresse donc de concourir au succès des mandats; qu'il seconde les efforts du Corps législatif et du gouvernement, et bientôt nous n'aurons pas à regretter les aliénations de domaines nationaux, et l'amélioration de la fortune publique contribuera à garantir de toute atteinte celle de chaque citoyen.

Je propose la nomination d'une commission de cinq membres pour examiner le message et nous faire un prompt rapport.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial, l'an IV.